

*LA CONDITION
DU TRADUCTEUR*

Pierre Assouline – CNL

DOSSIER
« TRADUIRE
AUJOURD’HUI »

Revue de la BnF n°38

*LE TOUR DU MONDE
D’ASTÉRIX*

— —
Actes de colloque

LA CONDITION DU TRADUCTEUR

Pierre Assouline

CNL 2011, 182 pages

Après deux ans d'enquête, Pierre Assouline a remis son rapport au Centre national du Livre sur la condition du traducteur. Ce rapport lui avait été commandé par le CNL à la suite d'une réunion avec l'ATLF, qui souhaitait l'appui de cet organisme pour reprendre des négociations avec le Syndicat national de l'édition.

L'auteur y étudie la situation du traducteur sous tous ses angles – formation, contrats, relations avec l'éditeur, aide du CNL, rôle de l'ATLF, Code des usages, litiges, abus, plagiat (surtout dans la traduction théâtrale), manque de visibilité. Il le fait de manière très vivante en l'accompagnant d'entretiens avec des traducteurs et d'autres acteurs de la chaîne du livre. Il tente aussi de proposer des solutions, reprises dans la partie IX intitulée « Dernières recommandations ». Il n'épargne ni les traducteurs, soumis à des règles déontologiques, ni les éditeurs qui ne respectent pas les contrats.

Il souligne le rôle important joué par l'ATLF dans l'aide qu'elle apporte aux traducteurs en leur rappelant les règles du métier et en les soutenant en cas de litige avec des éditeurs indécents.

Le rapport de Pierre Assouline est un plaidoyer pour la reprise des négociations entre l'ATLF et le SNE. Il rappelle que le dernier Code des usages, remontant à 1993, avait été si difficile à négocier qu'aucune des deux parties n'avait envie de réitérer l'exercice. Or, estime Pierre Assouline, depuis quelques années, la situation du traducteur ne fait que se détériorer : stagnation, voire baisse, de la rémunération, délais de plus en plus courts, corrections imposées sans concertation, contrats parfois léonins. Et encore s'agit-il là de littérature générale (fiction et essais). Du côté de la littérature sentimentale, de la science-fiction, du roman policier, la situation est encore plus grave.

Pourtant, constate Pierre Assouline, la France est le pays d'Europe où on traduit le plus de littérature étrangère et, si les éditeurs français publient autant d'auteurs étrangers, c'est qu'ils y trouvent un intérêt. Ils sont aidés en cela par le CNL, qui joue un rôle primordial en soutenant sans relâche la traduction et les traducteurs.

Enfin, Pierre Assouline recommande la création d'un site Internet qui centraliserait tout ce qui se fait en matière de traduction, et qui pourrait dépendre du CNL. Deux des recommandations de Pierre Assouline ont déjà été suivies d'effet. D'abord, le CNL vient d'ouvrir le portail France Livre, en partenariat avec le BIEF et l'Institut français. Ensuite, l'ATLF et le SNE ont entamé dès la rentrée de septembre 2011 des négociations dans un climat bien moins tendu qu'il y a quinze ans, grâce à la médiation du CNL, qui participe à ces rencontres. Il reste à espérer qu'elles porteront leurs fruits dans un avenir proche.

Saluons ce travail de fond, extrêmement bien documenté et d'une grande clarté de vues, sur la condition du traducteur à l'heure où la vigilance s'impose plus que jamais. Les annexes apportent d'indispensables précisions sur les points évoqués dans le corpus.

Jacqueline Lahana